



Projet labellisé



4 200 arbres



Reboisement



Taillis châtaignier dépérissant



Chêne sessile , chêne rouge, acacia



294 tCO₂



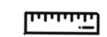
Forêt certifiée PEFC



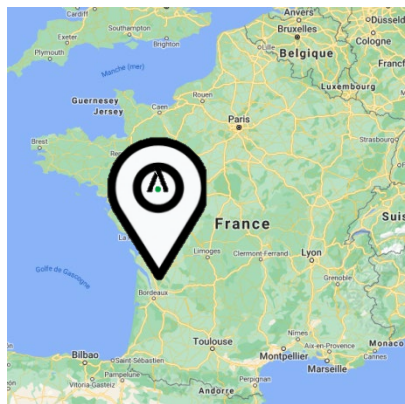
Charente –Maritime (17), Nouvelle Aquitaine



Nieul le Virouil



2.8 hectares



DESCRIPTION DU PROJET

Projet de reconstitution d'un taillis de châtaignier dépérissant qui sera remplacé par un mélange d'essences feuillus (chêne sessile, chêne rouge et acacia) pour la production de bois de qualité. Le taillis âgé de 20 ans a commencé à présenter des signes inquiétants de dépérissement l'été 2020.

Le choix d'entreprises de travaux forestiers situées à une distance inférieure à 90 km du chantier de reboisement permettra la création d'une plus-value territoriale.

Le gros bois mort et des rémanents seront maintenus au sol afin de favoriser la biodiversité. Des bordures boisées préserveront la biodiversité préexistante.

La bonne gestion de cette forêt est assurée par une certification de gestion durable (PEFC).



OBJECTIF DU PROJET

Reconstitution de peuplements forestiers dégradés (*ne séquestrant plus de CO₂*) par la plantation d'arbres qui pourront à nouveau séquestrer du CO₂.



INDICES DES CO-BENEFICES & ENJEUX DU PROJET



Socio-économique : **32 %**



Préservation des sols : **12,5 %**



Biodiversité : **37,5 %**



Carbone : **294 tCO₂**



Changement climatique



Santé des forêts



Production de matériaux biosourcés : **630 m³**



Emploi local : **6 ETP** dans la filière forêts-bois

Ce projet de reboisement permettra la séquestration de 294 tonnes de CO₂ labellisées Bas-Carbone auprès du Ministère de la Transition Ecologique.

